

L'

E

C

H

O



La cave : Une nouvelle vie !

Octobre N°33

Des Courtines

Sommaire

Actus Duernoises

Conseil Municipal du 3 septembre

Pédibus

Bibliothèque

Ogec-Aped

Cinéma

CAPDLP

En passant par Duerne

Le monde agricole (1^{er} épisode)

Actus Intercommunales

En Novembre,

l'EDC sera monté par :
"Famille en mouvement"

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE DUERNE

Séance du 3 septembre 2020

L'an deux mille vingt, le trois du mois de septembre, à vingt heures trente minutes, en application des articles L 2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni en session ordinaire en Mairie, le Conseil Municipal de la Commune de DUERNE, sous la présidence de Monsieur Benoit VERNAISON, Maire, en la salle du conseil.

Date de convocation du Conseil Municipal : samedi 29/08/2020

Présents : M. Benoit VERNAISON ; Mme. Marie Dominique CHEVRON ; Mme. Noémie VILLARD ; Mme. Claudie BARCET ; M. Cédric FONT ; M. Anthony CUNHA ; Mme. Mariane MASSON ; Mme. Marie Line BALMONT ; Mme. Elodie MARION ; M. Romuald BANSE ; Mme. Marie Thérèse FAYOLLE ; M. Yves MAHY ; Mme. Isabelle BALLAS ; M. Maurice PETRE, M. Laurent GIAUFFRET

Autres présents : Françoise BESSON, Jean CAMY, Alain GERIN

Absent excusé : M. Yves MAHY

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris au sein du Conseil. Marie Line BALMONT est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

Approbation des comptes rendus du 02/07/2020 et 10/07/2020 :

Les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité

1. – PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION SOLIDAIR'AIDANTS

L'association existe depuis deux ans, elle regroupe les aidants des personnes en perte d'autonomie sur le territoire de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais. Elle a trois activités principales :

- Groupes locaux d'entraide et formation des aidants : Les aidants sont des personnes vulnérables, nécessité de les rassembler et leur permettre de s'exprimer.
- « Halte répit » : dispositif qui permet aux aidants de prendre un après-midi pour échanger avec d'autres.
- Colocation à responsabilité partagée : lorsque l'accompagnement à domicile devient difficile la colocation est une alternative aux EHPAD

C'est un dispositif complémentaire afin d'offrir aux personnes âgées dépendantes un lieu de vie ordinaire, c'est un ensemble de petite taille où l'aidant a une place forte et est soutenu par une équipe de professionnels intervenant 24H/24H et avec des conditions financières plus accessibles (cf. Maison du Thil).

Les bénévoles favorisent le lien social. Les personnes vivent ensemble avec le soutien des proches et de bénévoles, c'est un domicile partagé tout en gardant une prise sur sa vie quotidienne, la personne retrouve sa place. Initiative citoyenne solidaire dans une société vieillissante.

Plusieurs problématiques se posent à savoir qui portera le projet et la phase financière. La CCMDL est un soutien administratif et politique ainsi que le réseau de l'habitat partagé et accompagné.

À Duerne la commune est propriétaire du terrain et recherche un investisseur comme par exemple l'OPAC, l'association sera locataire. Une réunion de présentation est prévue le 29/09/2020.

2. – ÉGLISE

L'estimatif des travaux fait lors de l'expertise prévoyait un montant de 259 575 €, maîtrise d'œuvre et divers inclus. La nouvelle estimation de l'architecte s'élèverait à plus de 633 762 €. Le montant étant beaucoup plus important que prévu une mise au point est à prévoir avec l'architecte.

(Note : subvention du Département : 40 000€ et demande à la Fondation du patrimoine : 100 000€)

3. – VENTE DU SALON DE COIFFURE

La vente a été signée fin août pour un montant de 25 000€ TTC.

4. – TRAVAUX RENDEZ-VOUS DES SAVEURS

Début des travaux du bâtiment communal le 20 septembre pour une durée de 15 jours avec réorganisation de l'espace de vente et élargissement des accès pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.

La participation de la commune a été sollicitée, pour l'installation d'une porte automatique avec rideau métallique et d'un châssis fixe en remplacement de la porte existante, le devis s'élève à 7 733 € HT soit 8 804,40 euros TTC. M. Le Maire demande aux conseillers de voter sur le montant de prise en charge par la commune :

- 0 voix pour payer 0 €
- 6 voix pour payer la moitié de la facture
- 8 voix pour payer la totalité de la facture

La facture sera prise en charge en totalité par la commune

5. – TRAVAUX ROUTE DE SAINTE-FOY L'ARGENTIERE :

Travaux de renouvellement des canalisations d'eau potable pour une durée d'environ quatre mois.

6. – TOUR DE FRANCE :

Le passage est prévu le 12 septembre 2020, le peloton arrivera entre 16h45 et 17h15 le passage de la caravane deux heures avant. L'arrêté préfectoral est toujours attendu suite à l'arrêté envoyé par le Préfet interdisant toute consommation et vente d'alcool sur la voie publique ainsi que les rassemblements.

7. – RENTREE SCOLAIRE

L'effectif pour la rentrée 2020-2021 est de 79 élèves.

Le protocole sanitaire a été allégé. Les adultes doivent mettre des masques suite à l'arrêté préfectoral. Une réunion avec la directrice a eu lieu le 31/08/2020.

Projets en cours :

- Obtention du label Eco-Ecole avec l'embauche une personne en emploi civique.
- Fresque sur la façade coté route de l'ancien préau avec les enfants et l'artiste Adélaïde KLEIN sur les thèmes de l'écologie et de l'Europe.
- Apprentissage du théâtre reconduit avec une représentation à la salle des fêtes ou en extérieur pour respecter le protocole sanitaire.

8. – DELIBERATIONS : Adoptées à l'unanimité

Désignation d'un Conseiller municipal Titulaire et d'un Suppléant pour la commission de contrôle des listes électorales :

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Titulaire Mme. Marie-Thérèse FAYOLLE• Suppléante Mariane MASSON |
|--|

Avenant n°1 à la convention de partenariat entre la Communauté De Communes Des Monts Du Lyonnais (CCMDL) et la commune de DUERNE : « Réseau des bibliothèques, logiciel commun et mutualisation d'un coordinateur »

Modification du chemin au lieu-dit « Petites Flaches »
--

Demande de subvention auprès de la RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES pour le projet du Pôle Sportif avec création d'un City Stade et rénovation des vestiaires
--

Demande de subvention auprès du DÉPARTEMENT DU RHÔNE pour le projet du Pôle Sportif avec création d'un City Stade et rénovation des vestiaires
--

Règlement Européen Général Sur La Protection Des Données Personnelles (R. G. P. D.) – Désignation d'un Délégué de La Protection des Données (DPD) – Romuald BANSE

9. –_QUESTIONS DIVERSES

Les appartements de l'OPAC sont en vente Route de Bordeaux.

Une orthophoniste est à la recherche d'un local en rez-de-chaussée à acheter, peut-être que l'ancienne école pourrait lui être proposée. La recontacter pour avoir plus d'informations sur son projet.

La M. A. M. est prévue dans l'ancienne école il convient de sonder davantage pour impulser ces projets.

La Fabrik a demandé une mise à disposition à titre gracieux de la salle des fêtes pour son A. G. le 24 septembre à 20h30. Le Conseil Municipal donne son accord.

L'arrêté préfectoral plaçant le département du Rhône en situation d'alerte renforcée sécheresse dure jusqu'au 31 octobre 2020. L'arrosage est réglementé y compris chez les particuliers et totalement interdit de 8H à 20H sauf si utilisation d'eau de pluie de récupération.

Téléthon : Un puzzle géant est prévu le 28 novembre.

Des réflexions sont en cours pour maintenir ou non le tournoi de pétanque de l'APED le 19 septembre, le port du masque sera obligatoire, il n'y aura pas de buvette.

Le protocole sanitaire est reconduit jusqu'au mois d'avril 2021, une déclaration en Préfecture est à adresser au préalable pour tout rassemblement de plus de 10 personnes sur un lieu ouvert au public à pref-declarationdemanifestation@rhone.gouv.fr.

Défibrillateurs : il serait intéressant d'organiser des sessions de formation. Lionel DUCREUX, formateur bénévole, propose ses services. Organisation à prévoir (nombre de sessions, limitation du nombre d'inscrits, etc.).

Dates à retenir :

Visite des bâtiments communaux le 10/10/2020 à 10H

Monsieur le Maire rappelle la date du prochain Conseil municipal : le **08/10/2020 à 20H30**

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 23h00.

Le Maire,
Benoît VERNAISON



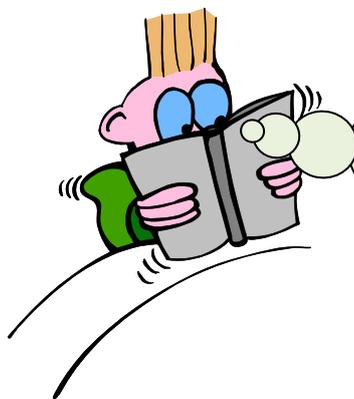
Appel à bénévoles

La Mairie lance un appel au sujet du **Pédibus** établi entre l'école des Courtines et la micro-crèche Les P'tits Doudous depuis plusieurs années.

Ce service permet d'accompagner, à pied et de manière sécurisé, les élèves scolarisés sur la demi-journée jusqu'à la crèche. Les deux structures étant à proximité (200mètres), ce service de Pédibus, est garant de ce fonctionnement « passerelle » proposé aux familles et est très apprécié. Sans bénévoles accompagnateurs, ce service ne pourra perdurer et risque de contraindre l'école, la crèche et les familles à revoir le système.

Ainsi, si vous disposez d'un peu de temps libre en fin de matinée (11h30) et que vous souhaitez accompagner les enfants, même ponctuellement, faites-vous connaître auprès de la mairie.

Au-delà de cette ligne pédibus spécifique, nous souhaiterions également relancer d'autres lignes selon les besoins, avec par exemple le bas du village <> école. Aussi selon le nombre de bénévoles accompagnateurs, nous pourrions envisager un déploiement.



L'automne
est là !
L'été s'en
va !

Bibliothèque

Prix des p'tits D'Monts

La bibliothèque relance sur Duerne le prix littéraire jeunesse pour les enfants de 5 à 10 ans. Plus de 2000 enfants ont participé à l'édition 2019 sur les Monts du Lyonnais. Les 13 livres sélectionnés sont à disposition des lecteurs en herbe.

Les titres : Laissez-moi tranquille ; Parce que ; Un fruit rouge ; Un ours à la mer ; Deux pour moi, un pour toi ; Le manteau ; Le repaire ; Manu et Nono ; Oscar et Carrosse ; La bonne culotte ; Un temps de chien ; Les enfants parfaits ; Les esprits de l'escalier.

L'attribution du prix du meilleur livre se fera en avril par le vote de chacun des lecteurs dans l'isoloir, comme pour l'élection du président de la République.



Vendredi 20 Novembre de 18h à 19h : (salle M. Déal)

Spectacle gratuit pour tout public.

Harpe Vagabonde et Chansons à l'Accordéon.
par la Compagnie du Bazar au Terminus

Nouveautés enfants :

Poster loup
Poster p'tit loup
Poster Walter
Poster Anatole Bristol
Sarah danse (T1, T3, T4)
Le club des Pipelettes (T5, T6, T7)
L'Anniversaire de Louve
La famille blaireau présente (T1)
C'est l'automne

**Il n'y aura pas de
permanence le
dimanche
1^{er} Novembre.**

APED et OGEC

Les associations de l'école de Duerne, OGEC et APED, tiennent à remercier chaleureusement Philippe VEYRET, enseignant de la classe des CE, pour son geste en faveur de l'école. Sa troupe de théâtre s'est produite samedi 17 septembre à la salle des fêtes et ils ont décidé de reverser la totalité des recettes de cette soirée aux associations de l'école.

Encore merci .

Les équipes de l'APED et de l'OGEC

VENTE DE NOEL



Pour les fêtes de fin d'année, l'Association des Parents d'Elèves de Duerne, vous propose sa **VENTE DE CHOCOLATS** pour financer les sorties scolaires de l'école des Courtines.

Fabriqués en France, certains sont issus du Commerce Equitable et/ou de l'Agriculture Biologique.

Pour commander, c'est simple !

- Le bon de commande à remplir et le catalogue se trouvent à l'épicerie [Vival](#).
- Accompagnez votre bon de commande d'un chèque à l'ordre de l'APED
- La date limite pour passer commande est le : **10 NOVEMBRE 2020**

N'hésitez pas à les proposer à vos collègues de travail, familles et amis !

Les fêtes de Noël sont l'occasion de déguster et d'offrir des chocolats...

Merci d'avance pour votre participation



Les membres de l'APED

Bonjour à toutes et tous, l'OGEC de Duerne vend le mobilier de l'ancienne école et qui n'a pas été réutilisé dans la nouvelle. Vous trouverez des bureaux récents et plus anciens, des chaises et des couchettes. Les prix sont indiqués à côté des photos ci-dessous.

Si vous êtes intéressé(e)s, n'hésitez pas à contacter :

Lise PERTREUX – 06 08 55 80 23

Cédric PONCET – 06 49 85 54 55



Bureau
simple récent

20 € l'unité



Bureau double
10 € l'unité





Bureau double ancien en bois
avec assises et rangements

50€ l'unité



Couchettes – 20€ l'unité



Chaises différentes tailles enfant
5€ l'unité

Du 28 octobre au 10 novembre

Une comédie drôle, fraîche et touchante
ANTOINETTE DANS LES CEVENNES

COMEDIE, ROMANCE
Français
Sept 2020 / 1h35
De Caroline Vignal
Avec Laure Calamy,
Benjamin Lavernhe, Olivia
Côte



Des mois qu'Antoinette attend l'été et la promesse d'une semaine en amoureux avec son amour, Vladimir. Alors quand celui-ci annule leurs vacances pour partir marcher dans les Cévennes avec sa femme et sa fille, Antoinette ne réfléchit pas longtemps elle part sur ses traces ! Mais à son arrivée, point de Vladimir - seulement Patrick, un âne recalcitrant qui va l'accompagner dans son singulier périple...

Séances

ANTOINETTE DANS LES CEVENNES

BRULLIOLES	Jeu 29 oct 20h30
BRUSSIEU	Ven 6 nov 20h30
CHAZELLES	Jeu 29 oct 20h30
CHEVRIERES	
DUERNE	Ven 6 nov 20h30
FONTANES	Sam 7 nov 20h30
GRAMMOND	
HTE RIVOIRE	Sam 31 oct 20h30
MONTROTIER	Mer 4 nov 14h30 & 20h30
ST CLEMENT	
ST LAURENT	Mar 3 nov 20h30
ST HEAND	Mer 28 oct 20h30
VIDLAY	Ven 30 oct 20h30
VRIGNEUX	

PROTOCOLE SANITAIRE POUR TOUTES LES SEANCES

- GARDEZ UN SIEGE LIBRE ENTRE CHAQUE GROUPE DE PERSONNES
- MASQUE OBLIGATOIRE DANS L'ENSEMBLE DU CINEMA A PARTIR DE 11 ANS.

Tout le programme en avant-première avec la **NEWSLETTER**

Inscription sur le site: www.cinemontsdulyonnais.fr

TARIFS:

NORMAL 5 € / REDUIT (- de 16 ans) 3,5 €
PASS Région : 1 € / 3D : +1 €
Abonné ADULTE 4,50 € / Abonné JEUNE 3 €
Carte abonné annuelle : ADULTE 3 € - JEUNE 2 €

CONTACTS VILLAGES

BRULLIOLES Elsa Del Zotto 06 41 01 54 84
BRUSSIEU Alain MOMEYRON 06 33 63 20 24
CHAZELLES Daniel Meston 04 77 54 23 64
CHEVRIERES Jean-Yves DURAND 06 60 80 67 17
DUERNE Jérôme BARANGE 06 78 89 57 99
FONTANES Pascal BONNEFOY 04 77 20 39 04
GRAMMOND André PITAVAL 04 77 20 74 37
HAUTE RIVOIRE François FAURE 06 50 77 71 64
MONTROTIER Michel CROZIER 09 54 33 03 36
ST CLEMENT Guillaume MARET 07 83 60 07 31
ST HEAND Dominique COPPER 04 77 30 91 70
ST LAURENT Giverno DECULTIEUX 06 83 40 49 98
VIDLAY Nicolas JOUBERT 06 51 72 39 28
VRIGNEUX Denis MASSET 04 77 94 42 79

NOROMA Distribution
Carnegie - Sonstaire

- Meuble de salle de bain
- Baignoire à l'ancienne
- Baignoire
- Cabine de douche

21, 48 Neufchâtel - CHAZELLES / 1308 - www.noromadistribution.fr

Groupama
EDILIAN
Monts du Lyonnais
GRAC
CNC

Interpimmo Sarah Beyron Chazelles/Lyon

CINE MONTS DU LYONNAIS
14 octobre
10 novembre
www.cinemontsdulyonnais.fr
Tél : 07 71 25 31 83

TOUSSAINT 2020
FESTIVAL JEUNE PUBLIC
5 FILMS PENDANT 1 MOIS

TARIF UNIQUE POUR TOUS 3 EUROS

INFOS ET SEANCES VOIR PAGE CENTRALE

Du 28 octobre au 10 novembre

Histoires burlesques parfaites pour l'éveil des plus petits
LA PETITE TAUPE AIME LA NATURE
ANIMATION
Tchèque / juin 2020 / 0h43 / De Zdeněk Miller

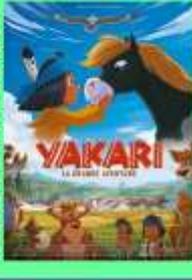


A partir de 3 ans
L'embriématique et indémodable Petite Taupe revient au cinéma. L'embriématique et indémodable Petite Taupe revient au cinéma avec 3 aventures inédites ! Soucieuse de l'environnement et de la préservation de la nature, La Petite Taupe et ses amis vont ravir une nouvelle génération de jeunes spectateurs !

TARIF UNIQUE POUR TOUS 3 EUROS

Remarquable et dépaysant
YAKARI, LE FILM
ANIMATION, FAMILLE, AVENTURE
Français, allemand, belge / Aout 2020 / 1h22
De Xavier Giacometti, Toby Genkel

A partir de 6 ans
Alors que la migration de sa tribu est imminente, Yakari le petit Sioux part vers l'inconnu pour suivre la piste de Petit-Tonnerre, un mustang réputé indomptable. En chemin, Yakari fera la rencontre magique de Grand-Aigle, son animal totem, de qui il recevra une superbe plume... et un don incroyable : pouvoir parler aux animaux. Seul pour la première fois, sa quête va l'entraîner à travers les plaines, jusqu'au territoire des terribles chasseurs à deux visages, mais comment retrouver le trace du tipi ? Au bout du voyage, le souffle de l'aventure scellera pour toujours l'amitié entre le plus brave des papouas et le mustang plus rapide que le vent.



A partir de 7 ans
La paisible vie domestique de Buck, un chien au grand cœur, bascule lorsqu'il est brusquement arraché à sa maison en Californie et se retrouve entraîné comme chien de traîneau dans les étendues sauvages du Yukon canadien pendant la nuit vers l'arête des années 1890. Buck va devoir s'adapter et lutter pour survivre, jusqu'à finalement trouver sa véritable place dans le monde en devenant son propre maître...

Une aventure initiatique
DREAMS
ANIMATION, FAMILLE
Danois / Juillet 2020 / 1h21
De Kim Hagen Jensen, Tonni Zinck

A partir de 6 ans
Emma est une jeune fille qui partage sa chambre avec Coco son cochon d'Inde. Une nuit, dans son sommeil, elle bascule dans un monde merveilleux. Elle découvre alors qu'elle n'a le pouvoir d'entrer dans le monde des rêves et de changer le futur. Sa vie devient extraordinaire ! Jusqu'au jour où revenir dans le monde réel s'avère plus compliqué que prévu...



TOUSSAINT 2020

DREAMS
VIVEZ VOS RÊVES LES PLUS FOUS!

FESTIVAL JEUNE PUBLIC

Une nouvelle adaptation du roman culte de Jack London
L'APPEL DE LA FORET
AVENTURE, DRAME, FAMILLE
Américain / janvier 2020 / 1h40 / De Chris Sanders
Avec Harrison Ford, Omar Sy

SÉANCES FESTIVAL

	Du 14 octobre au 10 novembre	
	LA PETITE TAUPE AIME LA NATURE	YAKARI, LE FILM
BRULLIOLES	Jeu 29 oct 17h	jeu 29 oct 18h15
BRUSSIEU	Ven 23 oct 10h	Ven 23 oct 15h
CHAZELLES	Jeu 29 oct 18h	Jeu 29 oct 14h30
CHEVRIERES	Mar 20 oct 16h	Mar 20 oct 14h
DUERNE		
FONTANES		Sam 7 nov 17h30
GRAMMOND		Mer 21 oct 17h
HTE RIVOIRE	Sam 17 oct 11h	Sam 17 oct 20h30
MONTROTIER	Mer 21 oct 10h	Mer 21 oct 17h
ST CLEMENT		
ST LAURENT	Mar 20 oct 15h30	
ST HEAND		Mer 24 oct 17h30
VIDLAY		Ven 16 oct 20h30
VRIGNEUX	Dim 25 oct 15h	Dim 25 oct 17h

Du 14 octobre au 10 novembre		
DREAMS	AILLEURS	L'APPEL DE LA FORET
Jeu 15 oct 18h15	Jeu 15 oct 20h30	
Ven 6 nov 18h30		Ven 23 oct 20h30
Ven 16 oct 18h	Ven 16 oct 20h30	
	Mar 20 oct 20h30	
		Ven 23 oct 20h30
Sam 24 oct 17h30	Sam 24 oct 20h30	
Sam 31 oct 17h	Sam 17 oct 17h	
Mer 21 oct 20h30	Mer 4 nov 17h30	Mer 21 oct 20h30
Sam 24 oct 18h		Sam 24 oct 20h30
Mar 20 oct 18h	Mar 20 oct 20h30	
Mer 28 oct 17h30	Mer 24 oct 20h30	
Sam 31 oct 18h	Dim 25 oct 20h	

Surréaliste et poétique
AILLEURS
ANIMATION, AVENTURE
Letton / septembre 2020 / 1h14 / De Gints Zilbalodis

A partir de 8 ans
Un jeune garçon se réveille suspendu à un arbre après un accident d'avion. Au loin une grande forme menaçante s'approche de lui. Pour la fuir il se réfugie à l'entrée d'une caverne où l'étrange forme ne parvient pas à le suivre. Dans cette caverne, le jeune homme trouve une carte et une moto qui le poussent à prendre la route pour essayer de rejoindre, de l'autre côté de l'île, le port et la civilisation.

CA A PARU DANS LA PRESSE

Le Progrès du 10/10/2020

Une nouvelle vie pour la cave des Courtines

Une cave unique dans le département

Morgan Chambas et Lionel Morel ont acquis la vieille cave d'affinage, située sur la route des Courtines, afin de lui redonner une seconde vie. Construite en 1900, elle a été utilisée pendant longtemps pour affiner le "Petit Duernois" conçu par Henri Badot, fromager dans les années 1950 à 1970.

Cette cave désaffectée depuis, serait d'ailleurs unique dans le département. Bien que tous deux originaires des monts du Lyonnais, ces passionnés, très sensibles à l'écologie et au bien-être animal, ont pourtant un profil radicalement différent.

Lionel, 36 ans, a d'abord été boulanger à Lyon puis pendant 2 ans sur des bases scientifiques en terre Adélie et aux Kerguelen avant de se reconvertir dans le domaine agricole spécialisé davantage sur l'élevage et le fourrage.

Morgan, 27 ans, quant à lui à une formation de fromager qu'il a pu compléter à l'école nationale de l'industrie du lait de la Roche sur Foron, dans diverses fromageries de la région et enfin dans une importante fromagerie en Belgique. Ainsi au sein de l'exploitation, chacun aura son domaine de prédilection.

Morgan et Lionel vont reprendre début 2021 le "Gaec des 2 Chapelles", l'exploitation en agriculture bio de Chantal Besson et Pierre Michel à la Chapelle-sur-Coise ainsi qu'une autre exploitation à proximité. La production de lait est pour une grande moitié transformée à la fromagerie, le reste est vendu à une laiterie bio. Quelque 17 tonnes de fromages par an sont produites sur l'exploitation. Leur production est entièrement au lait cru de vache et se compose de produits laitiers, de préparations fromagères et de fromages affinés. C'est sur cette dernière gamme qu'ils ont envie d'apporter le plus de nouveauté.



Vente et dégustation à la cave le samedi de 8 heures à 12 heures.

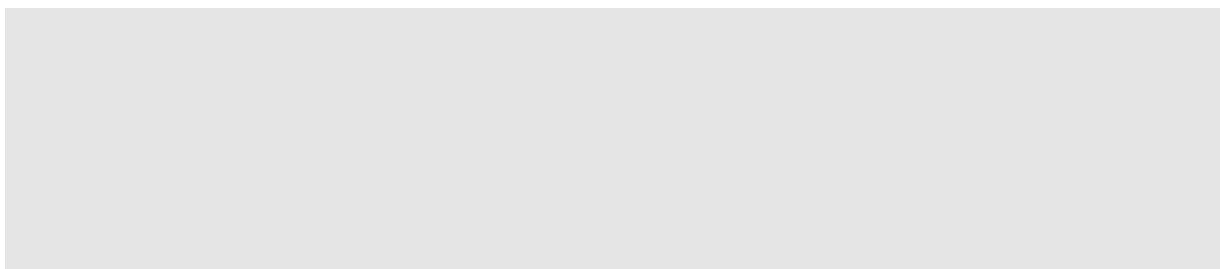
Le magasin Vival fait peau neuve

Cela fait maintenant 16 ans que François Raynard, âgé alors de 20 ans, a repris la boulangerie-épicerie du village, installée dans un bâtiment communal.

Sous enseigne "Vival", une filiale de "Casino" pour ce qui concerne l'épicerie, il a su développer cette affaire ce qui au demeurant n'était pas une évidence. Avec l'aide de son épouse Karine, ils ont cet automne concrétisé un projet qui leur tenait à cœur depuis quelques années à savoir la réorganisation complète de l'espace de vente.



Avec l'aide de Casino, de la commune de Duerne, de la communauté de communes des monts du Lyonnais et de la Région, ils ont réussi à transformer leur magasin en un espace accueillant, clair, fonctionnel et moderne : un accueil clientèle privilégié avec des allées larges, une mise en valeur des produits et un nouveau rayon réservé aux produits en vrac.



Un projet ambitieux pour les personnes âgées en perte d'autonomie

La réunion de lancement du projet de « Colocation à responsabilité partagée pour personnes âgées en perte d'autonomie » s'est tenue le 29 septembre à Duerne. Le Maire de Duerne, a accueilli les participants en présentant les projets de développement de la commune dont le programme dans lequel s'inscrit le projet soutenu par la municipalité.

Marie-Luce Arnoux, vice-présidente en charge des solidarités de la CCMDL a également rappelé sa présence et son soutien dès la genèse de ce « projet pilote » et dans l'accompagnement de l'association Solidair-aidants Monts du Lyonnais.



Comme les autres activités de l'association, ce projet est une réponse aux besoins exprimés par les membres, alternative à l'accueil en EHPAD lorsque le maintien à domicile n'est plus possible. Hélène Leenhardt, experte en matière d'habitat inclusif, a présenté la diversité d'initiatives prises en France et en Europe dans ce domaine. Elles sont caractérisées par l'importance relative de la vie collective et de la vie privée dans les logements, celle des services qui l'accompagnent et celle de l'initiative des habitants dans sa conception.

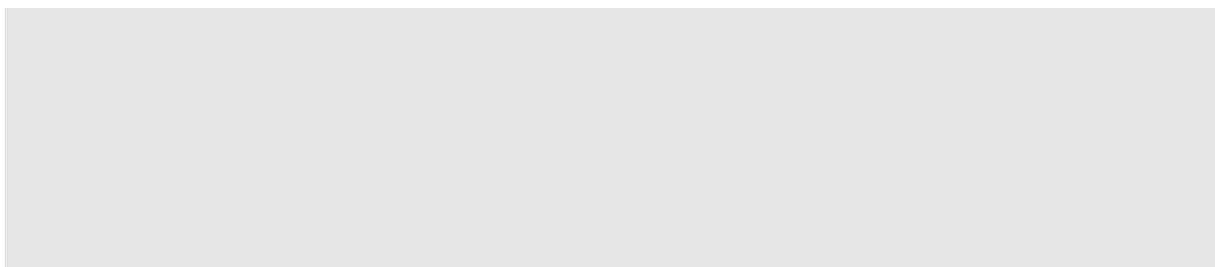
Françoise Besson, chargée du projet auprès de Solidair-aidants a présenté les caractéristiques du projet qui accueillerait 8 personnes âgées dépendantes, projet soutenu par la Fondation de France et par la Fondation des Petits Frères des Pauvres. Elle a insisté sur le rôle d'un groupe de travail de 10 personnes principalement composé d'aidants qui à partir d'un cahier des charges proposé par un collectif national intitulé « Habiter Autrement » élabore le contenu du projet : cadre architectural, services d'accompagnement, cadre juridique et modèle économique mode de gouvernance.



Le partenariat nécessaire avec les professionnels du soin et de l'accompagnement du territoire qui étaient présents dans la salle a été souligné. L'objectif étant de rester dans des coûts comparables aux EHPAD publics ou associatifs. Claude Goy, conseillère départementale et les représentants du département ont indiqué que le cadre législatif et la politique du département évoluaient dans un sens qui pourrait faciliter ce type d'innovation.

La question de la dissémination de cette initiative sur le territoire a aussi été posée par plusieurs participants dont les représentantes des filières gérontologiques Rhône-sud et Loire-Forez. Donc un intérêt manifeste pour cette initiative et des réactions largement positives...

A suivre !



CONSEIL MUNICIPAL DU 8 Octobre 2020

Deux nouveaux adjoints à l'exécutif



Marie Thérèse Fayolle



Cédric Font

Le conseil municipal ayant été renouvelé à 90 %, lors de l'élection du maire et des adjoints, il a été convenu de n'élire que deux adjoints sur les quatre possibles, afin de donner du temps aux nouveaux arrivants et se familiariser avec leur nouvelle fonction. Il devenait nécessaire de développer l'exécutif. C'est désormais chose faite, le conseil municipal a désigné Marie-Thérèse Fayolle et Cédric Font comme 3e et 4e adjoint.

Le cabinet Oxyria a planché sur l'étude du pôle sportif en scindant en deux phases le projet. La première concernera la création du city stade, la réfection du terrain de basket et la liaison de voirie avec l'école. La seconde visera à reconstruire des vestiaires au stade Henri-Badot. Les estimations de ces deux opérations sont importantes, 305 000 € pour l'une et 425 000 € pour l'autre, auxquelles il faudra rajouter les frais d'ingénierie.

La municipalité veut encourager la reprise des activités de la Maison des jeunes mais peu de volontaires bénévoles se dessinent à la gestion de celle-ci. Un règlement intérieur sera établi pour assurer un bon fonctionnement.

Les travaux de l'église sont en suspens, l'architecte désigné pour l'étude des travaux fait défaut en ne répondant plus aux sollicitations de la mairie.

Une demande de subvention de la SPA a été acceptée et ce pour un montant de 212 €.

En Passant

Par

DUERNE



Le Monde Agricole...1/3

La vie à la campagne...

Extraits de "La maison rurale des Monts du Lyonnais"

Auteur : Michel Rautenberg

*Se protéger :

Croix de mai et eau bénite

1-Les croix et les rôles masculins :

Selon le témoignage d'un prêtre de la région, une pratique s'est perpétuée jusqu'aux années 60. Elle serait encore en vigueur chez certains agriculteurs âgés. C'est le rituel connu sous le nom des "Croix de mai".

Toutes les années, le 3 mai, jour de l'invention de la Sainte Croix, appelé ici " la Croix de printemps", ou le dimanche suivant, les paysans venaient à la messe avec une poignée de petites croix en noisetier, appelé "bois de la Vierge". Ils les faisaient bénir par le prêtre à la fin de la cérémonie. Eux-mêmes ou un de leurs grands fils les avaient fabriquées de leurs mains quelques jours plus tôt. Dans toutes les communes où nous avons entendu mentionner cette pratique rituelle (Coise, Duerne, Larajasse, Grézieu, Aveize, Pomeys, Saint Martin), les croix étaient identiques, d'une hauteur de 14/15cm, larges de 5 à 6 cm, les 2 branches se croisant par une entaille en queue d'aronde au tiers supérieur de la croix. Le maître de maison les plantait dans les champs emblavés (*ensemencés*), les fixait au plafond de l'étable et sur la poutre charrière de la salle principale soutenant la cheminée. Certains en jetaient dans le puits, en plantaient dans la chenevière (*lieu où l'on cultive habituellement le chanvre*) et dans le jardin. Le 14 septembre, jour de l'exaltation de la Sainte Croix, appelé "Croix d'automne", on répétait le même cérémonial, mais exclusivement à l'usage des champs de blé ou de seigle. Par cette pratique, le chef de famille plaçait sa maison, son exploitation, tout son bien et les membres de sa maisonnée sous protection divine. Les croix ne devaient jamais être enlevées. Dans les champs elles pourrissaient et on ne s'en occupait plus. Dans les appartements et les étables, on devait attendre qu'elles tombent.

Lorsqu'un fermier quittait la ferme à la fin de son bail, il ne devait pas toucher aux croix. On ne les enlevait jamais, il y en avait au moins un mètre de long.

Les croix étaient une affaire d'homme et d'homme agriculteur, que lui seul a fonction de pratiquer.

La disparition des croix concorde avec l'assainissement des étables et la réfection des appartements. Certains ont persévéré à faire bénir quelques grains de semence. Les prêtres se prêtaient de plus en plus de mauvaise grâce à ces pratiques. Les croix des hommes ont été remplacées par les crucifix ramenés le plus souvent des pèlerinages par les femmes.

2- les protections féminines : l'eau bénite

Les femmes, mères, épouses, détenaient l'eau bénite. Une fois par an, le Samedi Saint, le curé bénissait dans l'église, un grand baquet d'eau pour tous ses paroissiens et un cierge pascal par famille. Comme tout le monde n'allait pas à la messe ce jour-là, on laissait le baquet une huitaine de jours et chacun pouvait se servir quand il voulait. C'était plutôt les femmes.

Lorsque dans une maison il manquait d'eau bénite, le curé en bénissait un peu à la demande.

L'eau était étroitement associée au buis des rameaux.

Pour le dimanche des "Rameaux", avant Pâques, chacun apportait son brin, les hommes, les femmes et les enfants. Dans la campagne, on avait garni les croix qui jalonnent les chemins avec du buis, il fallait faire la croix. Ce rite perdure dans certains hameaux. C'est aujourd'hui devenu une tradition que l'on aime perpétuer entre voisins et l'occasion de partager un moment ensemble en terminant par un bon café et le gâteau maison.

Tout le monde n'avait pas d'arbuste de buis, ceux qui en avaient, fournissaient les voisines, parentes, amies. Quelques brins étaient enfilés derrière le crucifix pendu au mur. Le reste était rangé dans l'armoire maternelle à côté de la bouteille d'eau bénite. Quand une personne était sur le point de mourir, on la transportait dans un lit au-dessus duquel était fixé un crucifix. Lorsqu'elle était morte, on posait à côté un verre rempli d'eau bénite et un brin de buis. Chacun venant voir le mort devait faire un signe de croix au-dessus du corps avec le brin de buis trempé dans le verre.

Le buis protégeait aussi du tonnerre. A chaque gros orage, on en brûlait un brin dans le poêle. Parfois on allumait aussi un cierge, béni le jour de la Chandeleur. Les cierges étaient toujours à portée, rangés dans un tiroir de la table de la cuisine ou du buffet.

Aucun de ses trois éléments sacrés de la femme ne lui appartenait en propre. Les hommes laissaient les croix en quittant la maison. Les mères qui cédaient la place à une fille ou une belle-fille devaient lui dire où étaient rangés le buis, l'eau bébête et les cierges. Si elles se quittaient en bon termes, la nouvelle maîtresse de maison offrait à l'ancienne un brin de buis et un peu d'eau bénite.

Les pèlerinages étaient fort nombreux. Beaucoup se faisaient pour protéger les bêtes et les cultures, d'autres pour protéger la santé des enfants. Pour être efficace, le pèlerinage devait généralement conduire le pèlerin à une chapelle située à plusieurs lieues de marche, voir un jour ou deux. Par exemple, les gens de Duerne venaient à Coise, à la Chapelle de la Peur, lorsque leurs enfants faisaient des cauchemars. La tradition rapporte (la vérité historique est peu différente) que cette chapelle érigée en 1878, fut consacrée à la vierge qui, selon les prières d'une famille de la commune, avait protégé leur fils pendant la guerre de 1870. De nombreux pèlerinages étaient faits pour que les enfants marchent correctement. L'eau bénite servait alors à choisir la bonne destination.

"Quand j'ai eu ma fille, elle était restée très petite, et à trois ans elle ne marchait toujours pas. Alors j'ai voulu l'emmener en pèlerinage. Comme je ne savais pas où aller, j'ai pris 5 feuilles de lierre. Sur chacune d'elles, j'ai écrit les pèlerinages et je les ai trempées dans l'eau bénite. Il y avait La Cula, Valfleury, Saint Appolinaire, Pomeys.... Et je ne sais plus lequel. Le lendemain matin, la feuille qui était tachée à l'endroit où il y avait un nom, c'était Valfleury. Ça voulait dire qu'il fallait aller à Valfleury."